

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la séance du 11 Mars 2021

L'an deux mil vingt et un, le onze Mars, à 18h30, le Conseil Municipal de la Commune de Carency, dûment convoqué par courrier du 04 Mars 2021, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle des Fêtes, sous la présidence de Monsieur Justin CLAIRET, Maire.

Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 15

Présents : Mr Dominique GALLET, Mr Jean-Marc ROBILLART, Mr Michel GABRYELCZYK, Mr Jean-Pierre SANTERNE, Mr Stephan BERTHE, Mr Jérôme LEBIDOIS, Mr Jean-Claude DEVAUX, Mme Laurence LOUCHEZ, Mme Elsa CUVELLIEZ, Mme Myriam FAUQUEMBERGUE, Mr Geoffrey DECOUIGNY (A partir du point 3), Mme Candine DUBOIS-LAGNEL (à partir du point 4)

Absents ayant donné procuration : Mr Gérard HOCHAIN à Mr Jérôme LEBIDOIS, Mr Jérôme LETURGIE à Mr Jean-Pierre SANTERNE, Mr Geoffrey DECOUIGNY à Mr Justin CLAIRET (Jusqu'au point 3)

Monsieur **Jean-Marc Robillart** a été désigné secrétaire de séance.

1°/ Adoption du compte –rendu de la séance du 21 Janvier 2021 (adressé par mail)

Le compte-Rendu de la séance du 21 Janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

2°/Choix de la maîtrise d'œuvre pour la création des ateliers municipaux et l'aménagement de la voirie autour de l'église et de la salle des fêtes

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'un Marché d'appel d'offres a été lancé pour choisir la maîtrise d'œuvre relative à la construction des ateliers municipaux et l'aménagement de la voirie autour de l'église et de la salle des fêtes. Quatre entreprises ont répondu à cet appel d'offres : BSA – Bienaimé Suvelier Architectes / EURAL SJYA / Arch'ID / Idonéis

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 23 Février 2021 pour l'ouverture des plis, IDONEIS a remis l'offre la plus intéressante selon le coût de la prestation, le délai de livraison, l'assistance technique, intégration du bâtiment dans l'environnement et les études et recherches effectuées pour un prix total de **24 000.00 HT** soit **28 800.00€TTC**

Monsieur le Maire propose donc aux votes l'entreprise IDONEIS pour gérer le montage du projet ainsi que l'appel d'offre et gérer les travaux.

Après discussion, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de choisir l'entreprise IDONEIS

Les crédits sont prévus au budget 2021 chapitre 21, article 2031 « Frais d'étude »

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

3°/ Organisation du temps scolaire

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que notre délibération de 2017 arrive à son terme le 31 Août 2021.

Nous devons proposer une nouvelle organisation du temps scolaire pour la rentrée 2021.

Aujourd'hui, nous avons une organisation de 4 jours sur 6 h.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de rester à 4 jours d'école pour la rentrée 2021 et d'en faire la demande à l'inspection d'académie.

En parallèle, un sondage a été diffusé aux parents Carençois ayant un enfant allant aux écoles du RPI Carency-Villers au Bois et aux enfants de Villers au Bois allant à l'école de Carency.

Ci-dessous le retour des parents :

	Horaires Actuels	Proposition n°1	Proposition n°2	Proposition n°3
Carençois Primaire	26	1	2	3
Carençois Maternelle	23	0	1	0
Extérieurs Maternelle	14	0	2	1
Total	63	1	5	4

Suite aux réponses des parents , Mr le Maire propose à l'assemblée de garder les horaires actuels :

		Matin	Après-midi
Horaires actuels	Carency	9h-12h	13h50-16h50
	Villers-au-Bois	8h50-11h50	14h-17h

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité de garder les horaires identiques à l'année scolaire 2020 - 2021(cf tableau ci-dessus) et d'en faire la demande à l'inspection de l'académie et au conseil d'école.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

4°/ Organisation des Accueils de Loisirs des petites vacances

La commission jeunesse s'est réunie le mardi 2 Mars 2021, pour analyser et discuter de la prochaine organisation à mettre en place pour les ALSH des petites vacances.

Voici un retour sur l'enquête présenté à l'ensemble des membres de la commission jeunesse :

29 Familles ont répondu à l'enquête :

- Option 1 (Journée Complète – 1 semaine) : 19
- Option 2 (1/2 Journée – 2 semaines) : 10

Sur les 19 Familles :

- **100%** souhaite que leurs enfants mangent à la cantine
- **42%** souhaite que la garderie du matin fonctionne
- **73%** souhaite que la garderie du soir fonctionne.

La commission jeunesse propose à l'ensemble du conseil municipal, l'organisation suivante :

* Ouvrir un ALSH la première semaine des vacances en proposant 2 choix :

- Journée complète

- Demi-Journée

Nb : Une participation financière supplémentaire sera demandée aux enfants de la ½ journée en cas d'inscription à la garderie du soir.

Après discussion, le conseil municipal décide à l'unanimité d'ouvrir un Accueil de Loisirs sans Hébergement la première semaine des vacances en proposant 2 choix (Journée complète / Demi-journée)

5°/ Tarifs ALSH Juillet

Monsieur le Maire précise aux membres du Conseil Municipal que le Centre de Loisirs fonctionnera le mois de Juillet. Après une présentation succinctes du prochain ALSH, Mr le Maire explique que la commune doit transmettre la grille tarifaire à la CAF.

Il ajoute que la participation des familles serait fixée suivant le tableau repris en annexe, en tenant compte de la circulaire de la caisse d'allocations familiales du 11 Octobre 2011, demandant de moduler les tarifs selon les revenus (ligne 14 de l'avis d'imposition).

Les familles ne désirant pas présenter leur avis d'imposition se verront automatiquement appliquer le tarif de l'imposition supérieure à 1000 €.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer les tarifs suivant le tableau repris en annexe.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

6°/ Participation Familiale pour la colonie 2021

Monsieur le Maire explique à l'assemblée, que suite à l'adoption de la convention passée entre la Commune de Carency et l'Association « Les P'tites Pousses », dans le but d'organiser un séjour vacances à destination des jeunes de 12 à 17 ans, d'une durée de 12 jours en Juillet, en France dans le Languedoc Roussillon, nous devons discuter et voter le montant de la participation des familles.

Monsieur le Maire précise, comme l'année dernière, que par circulaire en date du 11 Octobre 2011, la Caisse d'Allocations Familiales d'Arras a émis le souhait que les communes ayant signé un « Contrat Enfance Jeunesse » pratiquent des tarifs différents selon les ressources des familles

Monsieur le Maire et l'ensemble de la commission jeunesse proposent que le coût de ce séjour à la charge des familles soit dégressif suivant le nombre d'enfants d'une même famille inscrit au séjour, et modulés suivant les ressources :

Tarifs modulés suivant le montant de l'impôt (ligne 14 de l'avis d'imposition) et dégressif suivant le nombre d'enfants

Montant de l'impôt (ligne 14 de l'avis d'imposition)	Tarif pour le séjour 1^{er} Enfant	Tarif pour le séjour 2^{ème} enfant	Tarif pour le séjour 3^{ème} enfant
Non imposable	270 €	250 €	230 €
Impôt entre 1 et 999 €	290 €	270€	250 €
Impôt supérieur à 1000 €	310 €	290 €	270 €

Les familles ne désirant pas présenter leur avis d'imposition se verront automatiquement appliquer le tarif de l'imposition supérieure à 1000 €,

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir délibérer.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de fixer comme ci-dessus le coût de ce séjour.

Les recettes seront inscrites à l'article 70632 « Redevances et droits à caractère de loisirs » du budget 2021.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

7°/ Choix de l'entreprise pour les travaux de remise aux normes de la salle des fêtes

Mr le Maire donne la parole à Mr ROBILLART, 1^{ER} Adjoint. Mr ROBILLART précise à l'assemblée que 3 entreprises ont été consultées pour la remise aux normes de la salle des fêtes (portes et aménagement sous la scène). Lors de la commission des travaux, 2 entreprises ont été pré-sélectionnées pour chaque pôle de rénovation.

- **Portes :**

<i>Entreprises</i>	<i>Prix HT</i>	<i>Prix TTC</i>
Dyon	4 048.12€	4857.74€
3B Fermetures	7 083.33€	8 500.00€
Berdin	7 211.80€	8 654.16€

Suite à la commission de travaux, les entreprises BERDIN et 3 B Fermetures ont été retenues pour être présentées à l'ensemble du conseil municipal.

Après discussion les membres du conseil municipal décide à l'unanimité de travailler avec la société 3B Fermetures pour un montant total de 8 500.00€ TTC

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

- **Travaux sous la scène**

<i>Entreprises</i>	<i>Prix HT</i>	<i>Prix TTC</i>
Berdin	16 298.37€	19 558.04€
HTCR	6 695.43€	8 034.52€
AMP	6 414.72€	7 697.66€

Suite à la commission de travaux, les entreprises HTCR ET AMP ont été retenues pour être présentées à l'ensemble du conseil municipal.

Après discussion les membres du conseil municipal décide à l'unanimité de travailler avec la société HTCR pour un montant total de 8 034.52€TTC

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

8°/ Groupement de commande Locations / Maintenance des défibrillateurs

Monsieur le Maire explique à l'assemblée que la Communauté d'Agglomération de Lens Liévin souhaite lancer un groupement de commandes pour la gestion des défibrillateurs automatisés externes (DAE)

Le Décret 2018-1186 du 19 décembre 2018, pris en application de la loi n°2018-528 du 28 juin 2018, précise que les établissements recevant du public sont soumis à l'obligation de détenir un DAE (Défibrillateurs Automatisés Externes):

- ERP Catégorie 5 : 1^{er} Janvier 2022

Les prestations suivantes seront demandées :

- Un contrat de location et de maintenance annuelles :

- *Pour la location :*

Un DAE et sa batterie

Une paire d'électrodes adultes + enfants

L'armoire

Un kit de signalétique

Un kit de premier secours

- Pour la maintenance :

Visite annuelle + changement des consommables

- Une formation d'1h30 à 2h

Après discussion les membres du conseil municipal décide à l'unanimité d'adhérer le groupement de commande pour la location et la maintenance des défibrillateurs.

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

9°/ Acceptation du devis d'Enedis pour la mise en place d'un branchement électrique – Place du 9 Mai

Monsieur le Maire donne la parole à Mr DECOUIGNY Geoffrey, adjoints aux finances. Mr DECOUIGNY Geoffrey explique que pour palier aux nuisances sonore générées par les groupes électrogène de nos marchands ambulants (Pizza Silvio et French Touch Burger), nous proposons d'installer un branchement électrique dans le fond de la place du 9 mai , qui restera et qui servira également lors de nos manifestations telles que le marché aux puces , les vieilles soupapes ou autres . Les marchands ambulants auront une clef qu'ils garderont ainsi que la mairie .

Pour protéger les 3 coffrets des manœuvres des véhicules qui circulent sur la place , nous installerons des roches (grés) comme ceux déjà présent le long de la maison de Mr et Mme Patte .

Coût estimé pour les 2 marchands avec l'abonnement annuel : 275€20 de consommation électrique.

Le coût de la mise en place du coffret de raccordement et du coffret du compteur sera de :

Total général

Montants en €	Montant total HT facturé	Montant TVA (**)	Montant TTC (**)
Travaux de branchement soumis à 20 % (**)	1 041.00	208.20	1 249.20
Travaux complémentaires soumis à 20 % (**)	0.00	0.00	0.00
À RÉGLER	1249,20 € TTC (**)		

A cela viendra s'ajouter le coffret avec les prise et les disjoncteurs que nous devons faire installer par un électricien

Après discussion les membres du conseil municipal décide à l'unanimité de valider le devis d'Enedis d'un montant de 1249.20€ TTC

Le conseil municipal autorise Mr le Maire à signer tous les documents relatifs à ce sujet.

En parallèle, la société ledieu nous a transmis par mail ce jour deux propositions :

✓ Coffret Forain enterré à clef triangle :

Matériel 1580€ (Cinq prise de courant , disjoncteur , différentiel et interrupteur de coupure)

Pose , scellement , raccordement, mise à la terre et Consuel pour mise en service 780€

Total: 2360€

✓ Coffret métallique à clef triangle sur dalle béton :

Matériel 990€ (Cinq prise de courant , disjoncteur , différentiel et interrupteur de coupure)

Création d'un massif en béton , Pose , raccordement, mise à la terre et Consuel pour mise en service 980€

Total : 1970€

**Après discussion et analyse des deux propositions, le conseil municipal à l'unanimité décide de choisir le coffret d'forrain enterré à clef triangle.
Le conseil municipal autorise Mr le Maire a signé le devis.**

Visa de la Préfecture en date du 19 Mars 2021

10°/ Questions Diverses

-Mr le Maire informe que Geoffrey a installé deux panneaux pour les Ecuries dans le village.

-Mr le Maire informe les membres du conseil municipal qu'un agriculteur a rebouché le fossé route de Neuville. Mr le Maire précise qu'il a missionné les agents communaux pour déboucher le fossé (jeudi 11 Mars 2021).

Mr Dominique Gallet fait remarquer que cette intervention doit être entourée d'une procédure particulière et communique à Mr le Maire un article sur les pouvoirs d'action d'office du maire question présentée lors d'une séance du sénat.

-Mr le Maire présente brièvement un compte rendu de la réunion qui s'est déroulé le vendredi 5 Mars 2021 avec Mme CARPENTIER Séverine de la CALL relative aux ruissellements. Le compte rendu complet sera transmis à l'ensemble du conseil municipal par mail.

Sur les 67 propositions de travaux pour réduire les ruissellements dans la commune, 13 ont été acceptées par les propriétaires.

-Mme FAUQUEMBERGUE Myriam demande si la fête communale est annulée pour cette année.

Mr Robillart, répond qu'à ce jour le repas, le Feu d'artifice et les Boyaux rouches sont réservés. En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, une décision sera prise.

-Mr Le Maire informe que la traditionnelle chasse à l'œuf est annulée suite à la crise sanitaire. Un concours de dessin a été mis en place. Les dessins sont à déposer ou à envoyer à la mairie. Tous les dessins seront affichés sur Facebook. Cette année, le dessin le plus liké aura une surprise supplémentaire.

-Mr Geoffrey informe les membres du conseil qu'un épaviste viendra récupérer le « vieux » tracteur, vendredi 12 Mars 2021.

Fin de la séance : 21h